



FICHE DE CANDIDATURE

Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF : 19 Juin 2025

Candidat au titre du représentant des Ligues Professionnelles

Je soussigné(e) : Philippe Michel AUSSEUR

Né(e) le : 18 mars 1955

Présenté(e) par ANLSP

Structure relevant de la catégorie suivante (cocher) :

☐ Ligue professionnelle dotée de la personnalité morale et créée, en application de l'article L.132-1 du Code du sport, par une fédération membre du CNOSF

☒ Organisation représentative des ligues professionnelles

Structure actuelle : Ligue Nationale de Basket

Fonction actuelle : Président

Autres mandats électifs accomplis et fonctions occupées dans le domaine sportif :

Membre de la Commission Salary Cap de la Ligue Nationale de Rugby
Ancien président de la DNCCGP (Contrôle financier des clubs) de la Ligue Nationale de Basket

Reconnais, en signant le présent document, que je certifie jouir de mes droits civils et n'être sous l'effet d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance qui s'opposerait à l'exercice de mes fonctions ou à mon inscription sur les listes électorales.



Photo

Expression libre :

Président de la Ligue Nationale de Basket (LNB) depuis juin 2023, j'ai eu la chance d'être également élu Vice-Président de l'Association nationale des Ligues de Sport Professionnel (ANLSP).

C'est en cette qualité que je vous soumets ma candidature pour intégrer le Conseil d'Administration du Comité National Olympique Sportif français (CNOSF).

S'il m'est fait l'honneur de l'intégrer, j'aurai à cœur de perpétuer les bonnes relations entre secteur amateur et secteur professionnel, telles qu'elles ont été imaginées par le mouvement sportif français.

Reconnais, en signant le présent document :

• Que le CNOSF est autorisé à reproduire et diffuser la présente fiche de candidature ainsi que tout document joint (à l'exception du formulaire de contact) au dossier de candidature sur tous supports pour toute la durée de l'Olympiade, et je garantis avoir tous les droits à cet effet.

• Être informé que des données personnelles sont collectées dans la présente fiche de candidature par le CNOSF, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17. Ces données sont collectées dans le cadre de ma candidature au Conseil d'administration du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Ces données feront l'objet d'un traitement informatique, par le CNOSF responsable du traitement. Elles seront destinées au Comité de déontologie du CNOSF. Les données personnelles relatives aux candidatures sont conservées pendant un délai de 5 ans à compter de la clôture du processus électoral, indépendamment de l'acceptation ou du rejet de la candidature. Ce délai est justifié par le délai de prescription de 5 ans en matière de responsabilité civile (article 2224 du Code civil), permettant de répondre à d'éventuels recours ou contestations liés à la validité du processus électoral. Passé ce délai, les données sont supprimées ou anonymisées, sauf en cas de contentieux en cours. Les données pourront également être transmises à des sous-traitants, notamment pour l'hébergement et la fourniture de solutions logicielles, dans le but de garantir l'exécution du service. Ces données personnelles ne feront l'objet d'aucun usage commercial. Je bénéficie concernant ces données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modification de ces données en cas d'informations incorrectes, du droit d'opposition, du droit à limitation du traitement de ces données, pour des raisons tenant à ma situation particulière. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé au CNOSF situé au 1 avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris ou par courriel à dpo@cnosf.org. En cas de non-respect de mes droits, il est également possible de saisir la CNIL, via son site internet (www.cnil.fr)

Fait à Paris

Le 16 mai 2025

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a series of loops and a horizontal line extending to the right.



le 6 mai 2025

**Relevé de décisions
Conseil d'administration
5 mai 2025**

Lors du Conseil d'Administration du 5 mai 2025, Philippe AUSSEUR, président de la Ligue Nationale de Basket, membre de l'Association Nationale des Ligues de Sport Professionnel et vice-président de celle-ci, a été désigné pour représenter l'ANLSP au sein du Conseil d'Administration du CNOSF lors de l'élection du 19 juin 2025 et être candidat à cet effet.



Association Nationale des Ligues de Sport Professionnel - ANLSP

Les ligues professionnelles ont décidé d'unir la diversité de leurs disciplines et la convergence de leurs intérêts au sein de l'Association Nationale des Ligues de Sport Professionnel (ANLSP), créée en mars 2006, à l'initiative des ligues professionnelles françaises de Basketball, de Cyclisme, de Football, de Handball, de Rugby et de Volley.

La Ligue Nationale de Cyclisme a rejoint l'ANLSP en 2015.

Les six ligues de l'ANLSP regroupent plus de 188 clubs et équipes cyclistes professionnels, concernent 5.000 salariés et organisent une vingtaine de compétitions.

Trois axes principaux ont motivé la création de l'ANLSP et animent son action :

- Permettre au sport professionnel français de se développer et d'être compétitif face aux autres championnats européens.
- Participer à la gouvernance du sport français et contribuer à l'unité du mouvement sportif.
- Etre un outil de développement en partageant les bonnes pratiques déployées par chacune des ligues et en mutualisant leurs expériences.

L'ANLSP assure le suivi des réglementations, tant en France qu'à l'échelle européenne, et veille à faire évoluer favorablement l'environnement juridique, économique et social du sport professionnel en sauvegardant les valeurs du sport et notamment les fondements du «modèle européen», basé sur l'unité, la solidarité, la transparence, la formation et la performance.

L'ANLSP interlocutrice des pouvoirs publics et des autorités administratives, membre à part entière du mouvement sportif travaille étroitement avec l'ensemble des acteurs et des structures ayant un impact sur l'environnement du sport professionnel. L'ANLSP et les ligues professionnelles ont notamment tissé des relations étroites avec le ministère des sports et le CNOSF ainsi qu'avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, l'Agence Française de Lutte contre le Dopage ou encore l'Autorité Nationale des jeux, la Plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions.

L'ANLSP est présidée par David TEBIB

Le bureau de l'ANLSP est ainsi composé :

- Philippe AUSSER - Ligue Nationale de Basket (vice-président)
- Xavier JAN - Ligue Nationale de Cyclisme
- Arnaud ROUGER - Ligue de Football Professionnel
- Fabrice BOUTET - Ligue Nationale de Handball
- Emmanuel ESCHALIER - Ligue Nationale de Rugby
- Jean AZEMA - Ligue Nationale de Volley

L'ANLSP est animée par son directeur Frédéric Besnier qui travaille en liaison permanente avec les directions et les services des ligues professionnelles.